



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : PRESTATION DE FABRICATION DU
MAGAZINE MUNICIPAL VINCENNES INFO – LOT
N°1 : MISE EN PAGE PRE-PRESSE, PASSE
AVEC LA SOCIETE AGENCE SCOOP
COMMUNICATION**

**DÉCISION N° DM-22-377
EN DATE DU 19 OCTOBRE 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé sur le BOAMP et le JOUE, le 21 juillet 2022 relatif au prestation de fabrication du magazine municipal Vincennes Info ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 06 octobre 2022 ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société Agence Scoop Communication, jugées économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement, pour le lot n°1 : Mise en page pré-presse ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société Agence Scoop Communication, sise 585, rue de la Juine 45160 OLIVET, représentée par Monsieur Marc MOSER, Président, le marché de prestation de fabrication du magazine municipal Vincennes Info - Lot n°1 : Mise en page pré-presse.

Le marché est un accord cadre à bon de commande conclu pour un montant maximum annuel de 40 748,00 € HT (44 822,80 € TTC).

La durée du marché est fixée à 1 an à compter de la notification du marché, et peut être reconduit de manière tacite trois fois, soit une durée maximale de quatre ans.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20221019-lmc1H10181H1-AR
Date de réception en Préfecture : 19/10/2022
Date de Publication : 19/10/2022